

Art. I-41.2, alinéa 2

La politique de l'Union au sens du présent article n'affecte pas le caractère spécifique de la politique de sécurité et de défense de certains États membres, elle respecte les obligations découlant du traité de l'Atlantique Nord pour certains États membres (...)

**La constitution
peut diminuer
la coopération
et provoque
l'impuissance**

Paix:
0.8 mg
Uranium:
15 t

Art. I-41.3, alinéa 2

Les États membres s'engagent à améliorer progressivement leurs capacités militaires. (...)

**Voter oui
tue**

Art. IV-440.6

Le présent traité ne s'applique pas aux îles Féroé [paradis fiscal sous souveraineté danoise] (...) le présent traité ne s'applique aux îles anglo-normandes et à l'île de Man [paradis fiscaux sous souveraineté britannique] que dans la mesure nécessaire pour assurer le régime prévu pour ces îles (...)

**La constitution
contient
des territoires
d'exception,
des no man's lands,
des paradis fiscaux.**

Prix:
+2 %
Chômage:
15 %

Art. III-185.1

L'objectif principal du Système européen de banques centrales est de maintenir la stabilité des prix.

**La constitution
peut provoquer une
mort économique
lente et douloureuse**

Art. III-332

Le Parlement européen peut, à la majorité des membres qui le composent, demander à la Commission de soumettre toute proposition appropriée sur les questions qui lui paraissent nécessiter l'élaboration d'un acte de l'Union pour la mise en œuvre de la constitution. Si la Commission ne soumet pas de proposition, elle en communique les raisons au Parlement.

**La constitution
peut provoquer
une mort
politique lente
et douloureuse**

Démocratie:
0,1 mg
Bourse:
+50 %

Art. III-131

Les États membres se consultent en vue de prendre en commun les dispositions nécessaires pour éviter que le fonctionnement du marché intérieur ne soit affecté par les mesures qu'un État membre peut être appelé à prendre en cas de troubles intérieurs graves affectant l'ordre public, en cas de guerre (...)

**Protégez les enfants
ne leur laissez pas
avaler
votre constitution**

Art. III-210.2.b

dans les domaines visés au paragraphe 1 [politique sociale] la loi-cadre européenne peut établir des prescriptions minimales applicables progressivement (...). Elle évite d'imposer des contraintes administratives, financières et juridiques telles qu'elles contrarieraient la création et le développement de petites et moyennes entreprises.

**Votre
syndicaliste
peut vous aider
à arrêter
la constitution**

Santé:
0.3 mg
Salaire:
100 €

Art. III-210.2 a

La loi ou loi-cadre européenne [sur la politique sociale] peut établir des mesures destinées à encourager la coopération entre États membres (...) à l'exclusion de toute harmonisation des dispositions législatives et réglementaires des États membres.

**Voter oui nuit
gravement à votre
santé et à celle de
votre entourage**